

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC



Commentaire au 30 juin 2023

Les cours des obligations de sociétés ont augmenté au cours du premier semestre de 2023, effaçant une partie des pertes subies en 2021 et 2022, étant donné que les grandes banques centrales ont pu réduire le rythme auquel elles relevaient leurs taux d'intérêt dans un contexte de signes de diminution de l'inflation. Les titres à revenu fixe de sociétés ont inscrit de meilleurs rendements que les obligations d'État, les bilans sains et la croissance étonnamment résiliente de l'économie galvanisant les titres non gouvernementaux.

Les cours des obligations autres que d'État ont été soutenus par les attentes que l'économie de l'Europe reprenne son expansion après avoir amorcé une récession peu profonde et l'atténuation des craintes à l'égard du système bancaire américain, après l'effondrement en mars de plusieurs banques américaines de taille moyenne et l'acquisition forcée de Credit Suisse par sa rivale suisse UBS.

Les rendements relatifs du fonds ont été favorisés par la pondération élevée des titres de créance des marchés émergents, qui se sont bien comportés. Les obligations des marchés émergents ont été soutenues par les attentes d'une stabilisation des taux d'intérêt, ce qui a atténué les pressions exercées sur les pays qui comptent sur un financement en dollars américains. Le recul de l'inflation dans de nombreux pays émergents pourrait permettre à certaines banques centrales de ces pays d'amorcer l'abaissement de leurs taux plus tard cette année, stimulant l'activité économique.

Le rendement relatif a aussi été avantagé par la surpondération des obligations de sociétés européennes, car cette région n'a pas connu de récession prolongée et les bénéficiaires des sociétés ont tenu le coup. Vers la fin de la période visée, le fonds a été positionné en vue de rendements supérieurs des banques européennes au cours des prochains trimestres, tandis que les placements en obligations de sociétés américaines à risque élevé ont été réduits. Le fonds est resté surpondéré en titres de créance des marchés émergents, avec une pondération moins élevée en obligations asiatiques.

Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que les obligations de sociétés de catégorie investissement offrent des rendements respectables pour le reste de 2023, étant donné que la désinflation permet aux banques centrales de délaissier le rythme de relèvement des taux le plus rapide en plus d'une génération ; en outre, la stabilisation des cours obligataires permet aux porteurs d'obligations d'encaisser leurs coupons en craignant moins que ceux-ci soient contrebalancés par les pertes en capital.

Les perspectives des sociétés à rendement élevé devraient se dégrader en raison du ralentissement de la croissance économique, du plafonnement des marges bénéficiaires, du relèvement des taux d'intérêt et des conditions d'emprunt plus difficiles. À mesure que la croissance économique ralentit, le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que le rendement supplémentaire offert par les obligations de sociétés par rapport aux obligations d'État augmente, offrant des occasions de placement du côté des titres à rendement élevé.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.